



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 22 JANVIER 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2018, à 19h00 sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

Sont présents : Madame Solange Castilloux  
Madame Nathalie Castilloux  
Monsieur Alain Delarosbil  
Monsieur Florian Duchesneau  
Monsieur Hébert Huard

Est absente : Madame Gina Samson

Sont également présents : Me Karen Loko, directrice du greffe et des affaires juridiques et Madame Annie Chapados, directrice des finances et de la trésorerie.

### 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19h01 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

### 2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

### 2018-01-14 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Nomination du directeur général par intérim de la Ville de Paspébiac
6. Affaires nouvelles
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Florian Duchesneau** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

### 4- DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

- Aucun

2018-01-15 5- NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM DE LA VILLE DE PASPÉBIAC

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 112 alinéa 1 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit nommer un directeur général et fixer son traitement;

CONSIDÉRANT QU'une personne peut être le titulaire à la fois du poste de directeur général et de tout autre poste de fonctionnaire ou d'employé;

CONSIDÉRANT QUE par résolution 2018-01-12 adoptée le 15 janvier 2018, le conseil municipal a suspendu pour une durée indéterminée le directeur général de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désigne Madame Annie Chapados, actuelle directrice des finances et de la trésorerie, pour exercer les fonctions de directrice générale par intérim jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Madame Nathalie Castelloux**, appuyé par **Monsieur Hébert Huard** et résolu à l'unanimité de nommer Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim de la Ville de Paspébiac en attendant que le conseil municipal se prononce et autorise le maire à signer l'entente contractuelle établie.

6- AFFAIRES NOUVELLES

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-01-16 8- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Madame Solange Castelloux** que la séance soit levée. Il est 19h10.

\_\_\_\_\_  
Monsieur Régent Bastien, maire

\_\_\_\_\_  
Me Karen Loko, greffière